

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 20 SEPTEMBRE 2019 A 18 H 00
--

Président de séance : GAMARD Philippe ;

Présents : PAULIN Pascale ; CORAILLER Andrée ; PUGET Geneviève ; JANIN Véronique ; THOMAS Hélène ; AURILIO Gislaine ; SALINAS Joséphine

Procuration : /

Absents : STOLBOWSKY Marie-Josèphe ; CAZALET Pierrette ; PESLE Pascale ;

Secrétaire de séance : CORAILLER Andrée

Monsieur le Président de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 18h00.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 26 juin 2019.

1/ AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE – achat de repas de cantine

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration qu'il convient de venir en aide à une famille en grande difficulté financière, et fait part de sa situation.

Il propose de prendre en charge les frais de repas à la cantine scolaire,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre en charge 22 repas de cantine scolaire à 3.40 € (soit 74.80 €) au profit par une administrée.

EMET un avis favorable à cette dépense qui sera payée au moment de la facturation de la cantine et sera imputée à l'article 6562.

Voté à l'unanimité – 8 voix pour.

2/ AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE - achat de bons à la boutique alimentaire de Roquemaure

Monsieur le Président de séance expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre à sa charge l'achat de 8 bons d'une valeur faciale de 19 € (soit 152 €) à la boutique alimentaire de Roquemaure au bénéfice d'une administrée.

PRECISE que la dépense sera imputée à l'article 6562 sur présentation d'une facture de la Boutique Alimentaire de Roquemaure

Voté à l'unanimité – 8 voix pour.

Départ de Mme Véronique JANIN à 18h45.

3/ AIDE AU SECOURS CATHOLIQUE : ANNEE 2019

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration qu'il conviendrait d'apporter un soutien financier à une association représentée localement, dans le cadre de ses participations et des actions menées envers les personnes en difficulté.

CONSIDERANT qu'il convient de prendre en compte les besoins financiers de cette association,
Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser la somme de 100 € au Secours Catholique, Canton de ROQUEMAURE
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2019, à l'article 6574.

Voté à l'unanimité – 7 voix pour.

4/ SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASP DU GARD

Monsieur le Président informe le Conseil d'Administration d'un courrier reçu de l'association ASP du GARD en date 2 mai 2019 sollicitant une subvention pour les aider dans leurs actions.

Considérant que cette association accompagne les personnes en fin de vie qui se trouvent en soins palliatifs.

Considérant qu'il convient de prendre en compte les besoins financiers de cette association,
Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser la somme de 100 € à l'association ASP du Gard afin de les aider dans leurs actions.
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2019, à l'article 6574.

Voté à l'unanimité – 7 voix pour.

5/ BILAN ACHAT GROUPE

Le marché a été attribué à AVIA pour 29 600 litres de fuel livrés à 25 familles.

Six palettes de granulés ont été achetées et livrées à 6 familles par M. BRICOLAGE de St Laurent des Arbres.

6/ CONFERENCE SANTE

Elle est prévue le jeudi 17 octobre 2019 à 14h.

7/ SEMAINE BLEUE : ORGANISATION DU GOUTER DANSANT

Monsieur le Président fait part aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S de l'organisation d'une animation lors du thé dansant organisé dans le cadre de la semaine bleue qui se déroulera du 7 au 13 octobre 2019.

Après examen des propositions d'animation, le Conseil d'Administration du C.C.A.S :

DECIDE de signer le devis de l'Eurl ALFA SPECTACLES, 4 bis rue Jean Mermoz – 30400 VILLENEUVE LEZ AVIGNON pour l'animation de cette manifestation, qui se déroulera le 10 octobre 2019, pour un montant de 350 euros TTC.

CHARGE son Président des démarches nécessaires à cette réalisation.

Voté à l'unanimité – 7 voix pour.

8/ OPERATION BRIOCHES UNAPEI 30

Organisation et vente le 11 octobre 2019.

Mme PUGET et Mme CAZALET seront présentes sur le marché le 11 octobre 2019 pour vendre les brioches.

Mme AURILIO et Mme CORRAILLER les vendront devant l'école à 16h30.

9/ TELETHON 2019

Première réunion prévue le 27 septembre 2019 à 18h30 en mairie.

Campagne du Téléthon organisée les 7 et 8 décembre 2019.

10/ DIVERS

La prochaine réunion du CCAS sera le mercredi 23 octobre 2019 à 17h30.

La séance est levée à 19 h 25.

Le Président de séance



Philippe GAMARD



FEUILLET NON UTILISE